

MARSA-INFOS

LA GAZETTE 2.0 DE MARSANNAY-LE-BOIS



Sommaire

- Information du SMOM
- Cérémonies du 11 Novembre
- Annonce EFV
- Appartement à louer
- Croix Chabeuf
- Offices religieux
- Eclairage public
- Rappel des horaires de bricolage
- Noces d'Or Mr et Mme Lasselin
- Questions d'un citoyen
- Inscription sur les listes électorales
- Circulation en période hivernale
- Chasse
- Décoration du village pour Noël
- Bibliothèque municipale
- Recensement
- Association Marsabio
- Soirée Beaujolais Nouveau
- Spectacle Hommage Edith Piaf

SMOM, Remplacement des caissettes jaunes

Le SMOM va faire procéder entre le 3 Octobre et le 13 Novembre à la distribution de Bacs jaunes en remplacement des caissettes jaunes.

La distribution se fera en porte à porte par l'entreprise TEMACO.

Un courrier sera distribué dans les boîtes à lettres expliquant les modalités de l'opération.

Cérémonies du 11 Novembre

La municipalité vous convie aux cérémonies de commémoration de l'armistice qui se dérouleront au monument aux morts

Vendredi 11 Novembre

- à 11h15 au carré militaire du cimetière
- à 11h30 au monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, un apéritif républicain sera offert par la municipalité à la salle des fêtes



L'Entente Football Village cherche des joueurs

L'Entente Football Village recherche encore quelques joueurs pour compléter son équipe U18 masculine.

Il s'agit de jeunes nés en 1999, 2000 et 2001. Les entraînements ont lieu à Savigny ou Messigny les lundis et mercredis de 19h45 à 21h15

Pour tout renseignement, contacter Jean-Luc Meyer au 03-80-35-59-39



Appartement à louer

L'appartement communal situé 2 rue du levant sera vacant prochainement et au plus tard au 1er janvier 2017.

Il s'agit d'un logement de type 3, RdC + 1 étage+ cour intérieure
Loyer mensuel 650 euros Chauffage collectif compris.
S'adresser en Mairie pour plus de renseignements et visites.



Croix Chabeuf

La croix située à proximité de la maison médicale, à l'angle des rues du levant et rue de Dijon vient d'être restaurée par l'entreprise "La Pierre Posée".

La croix d'origine a été endommagée et remplacée par une autre un peu plus petite qui convient bien à ce petit monument bien remis en valeur par Hervé qui l'a débarrassée de son entourage de végétaux qui la cachait en partie. Pour en connaître l'histoire, reporter vous aux actualités du site internet de la commune.



Office religieux

Un office religieux sera donné à l'église du village

Samedi 22 Octobre à 18h30.



Eclairage public

Avez-vous constaté un dysfonctionnement de l'éclairage public dans votre quartier?

Pensez à en informer la mairie



Bricolage

Dans un souci de préserver la quiétude de notre village et favoriser le "bien vivre ensemble", il est rappelé que le bricolage induisant des nuisances sonores (tonte, élagage, nettoyage à haute pression, etc) n'est autorisé qu'aux horaires suivants :



- de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9 h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches et les jours fériés

Noces d'Or

Après s'être unis une première fois le 6 août 1966 Bernard et Marie-Jane Lasselin ont fêté leur cinquantième anniversaire de mariage le 27 août dernier en renouvelant leur union à la mairie et à l'église, entourés de leurs filles et de nombreux amis.

A cette occasion, le couple a fait un don à l'école élémentaire pour les voyages scolaires.



Nous souhaitons encore longue vie et prospérité aux toujours jeunes mariés...

Sécurité - Les 6 vols par ruse qu'il faut connaître!

Le vol à l'arraché

Vous marchez et vous tenez votre sac dans la main. Le malfrat s'empresse de vous arracher le sac et part en courant à toute vitesse.



Le faux accident

Volontairement, un individu fait tomber de la porcelaine devant votre porte d'entrée. Il sonne et vous demande de quoi nettoyer. Pendant que vous allez chercher une balayette pour ramasser les débris, le voleur s'introduit très rapidement dans votre domicile et dérobe votre sac.

La fausse tache

Un individu vous aborde pour vous signaler une tache sur votre manteau et se propose de vous aider à la nettoyer. Pendant ce temps, il subtilise vos espèces ou carte bleue dans votre poche ou votre sac.

Le faux banquier

Un homme se faisant passer pour votre banquier vous contacte par téléphone. Il vous indique que votre carte bancaire est défectueuse et vous précise qu'un coursier va venir la récupérer avant de vous en ramener une nouvelle. Au moment de la récupération du moyen de paiement, le faux coursier s'arrange pour en obtenir le code.

Le porteur de sac

Le malfaiteur vous guette en train de porter avec difficulté vos sacs de courses. Il vous propose son aide en les portant jusqu'à votre domicile. Pendant que vous ouvrez la porte, il en profite pour dérober votre portefeuille dans votre sac.

Le distributeur de billets

Vous retirez de l'argent et un individu, derrière vous, va regarder votre code. Un complice se place à côté de vous et détourner votre attention. Il prétexte que le distributeur ne marche pas et que sa carte a été avalée. Il vous montre son ticket de retrait afin que vous tourniez la tête dans sa direction. Celui qui se trouvait derrière vous en profite pour appuyer sur la touche "Annulation" et subtiliser votre carte bleue. Pour ne pas que vous vous doutiez de quelque chose, ils ne partiront pas tout de suite.

Questions d'un citoyen

Un test de circulation a été effectué durant l'été dans le village. Afin de mieux comprendre, j'ai quelques questions à poser au Conseil Municipal (CM).

- Pourquoi ce test de circulation ?
CM : Ce test de circulation a été mené dans le cadre du projet de réfection de la rue de l'église. Il a servi à étudier l'impact de deux itinéraires différents.
- Quelle solution a été retenue ?
CM : La solution retenue par le Conseil Départemental consiste en la réalisation d'une écluse rue de l'église similaire à celle qui a été positionnée durant le test. Cette solution permet l'élargissement du trottoir pour assurer une meilleure sécurité des piétons et de ralentir la circulation par le rétrécissement de la chaussée.
- Pourquoi ne pas avoir retenu la solution qui consistait à faire un sens unique rue de l'église et rue de l'orme ?
CM : La rue de l'orme est une voie communale dont la structure ne supporterait pas à long terme un trafic important. De plus les coûts d'entretien de cette rue incombent en totalité à la commune et sont donc financés par l'impôt. Il était impensable pour le Conseil Municipal de dévier le trafic par cette voie et d'en faire supporter les coûts futurs à la population.
- Et quand sont prévus les travaux ?
CM : En principe les travaux devraient se dérouler courant 2017 si le projet est validé par le Conseil Départemental.
- Est-ce que la commune aura quelque chose à financer ?
CM : Effectivement, la Commune devra payer une partie des travaux. La chaussée est à la charge du Conseil Départemental et tout ce qui est trottoirs, signalisation verticale et autres aménagements de sécurité obligatoires sont à la charge de la commune.
- Est-ce que la rue de l'église restera en circulation à double sens ?
CM : Notre volonté est d'arriver à détourner du cœur du village la circulation des poids lourds et des engins agricoles, ce qui permettrait, alors de repenser la circulation dans le bourg.



- Dans combien de temps pensez-vous que cela se fera ?
CM : Avant de lancer ce type de travaux, il faut que le réaménagement foncier soit mené à son terme et cela peut durer plusieurs années. En espérant avoir apporté des réponses claires à vos questions.

Et pour conclure, si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter les élus; soit en envoyant un courriel à mairie@marsannay-le-bois.fr soit en venant nous rencontrer lors de nos permanences du samedi matin.

Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune peuvent venir s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2016 si elles souhaitent voter à Marsannay le Bois aux prochaines élections.



Les élections auront lieu les :

- 23 avril et 7 mai pour les présidentielles
- 11 et 18 juin pour les législatives



Circulation en période hivernale

L'hiver approche avec les habituelles contraintes de circulation liées à cette saison.

Comme tous les ans, la municipalité renouvelle son partenariat avec deux exploitations agricoles du village afin de vous permettre, dans la mesure du possible, de vous rendre à vos occupations

Plan de circulation



Chasse

La chasse ouvre du dimanche 18 septembre 2016 au 26 février 2017.

Chasse en plaine

les jeudis dimanches et jours fériés.

Chasse au bois du Defoy

Battues les lundis et mardis à partir du 03 octobre pour le tir du sanglier et le 24 octobre pour le tir du chevreuil.



Décoration du village



Noël approche à grands pas, le moment est venu de penser à la décoration de votre village

Depuis l'an dernier une équipe de quelques personnes motivées y a participé, elles vous invitent vivement à venir les rejoindre, donner vos idées et apporter votre aide dans la réalisation des décorations.

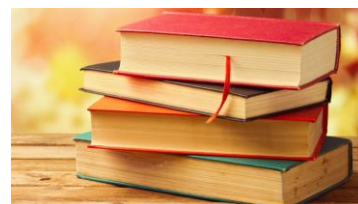


SI vous êtes intéressé(e), merci de contacter :

- Mme Duez au : 09-52-81-50-88
- Mme Guenot au : 03-80-35-70-25
- Mme Lacroix au : 03-80-35-64-53

Bibliothèque municipale

De nouveaux romans sont disponibles à la bibliothèque municipale. Retrouvez la liste sur le site de la commune dans la rubrique Actualités



Recensement de la population

Un recensement de la population va se dérouler du 10 Janvier au 18 Février 2017.

La Mairie recherche **d'urgence un second agent recenseur** pour effectuer ce travail qui est rémunéré.

Vous êtes intéressé(e), merci de contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

TCMB



Ca bouge sur les courts

Des courts remis à neuf, un stage de tennis lors des vacances de la Toussaint et des souvenirs pour les enfants qui ont suivi le stage de Juillet, pleins de nouvelles à découvrir sur le site de la commune.



Association Marsabio de Marsannay le Bois

Marsabio va fêter son 3ème anniversaire et ses adhérents s'en réjouissent. L'association continue à fonctionner sur le même principe avec une distribution hebdomadaire de légumes biologiques cultivés localement à Pellerey par Marie-Elizabeth De Faultrier.

Deux paniers sont proposés :

- un petit à 11€
- un grand à 16€

Si vous souhaitez plus de renseignements :

- venez nous retrouver le mercredi soir lors de la distribution des paniers entre 18h et 19h30 au local situé à droite en montant juste avant l'église de Marsannay le Bois
- en envoyant un mail à : duez.majo@free.fr
- en téléphonant au [03 80 76 50 80](tel:0380765080)

Marsabio vous réservera le meilleur accueil et vous dit à bientôt.



Soirée Beaujolais Nouveau

le 19 novembre

Organisée par la boucherie Riandet

à la salle des fêtes de Marsannay.

Les places étant limitées à 70, merci de réserver avant le 31 octobre. Les places sont à régler préalablement à la boucherie Riandet, 12 rue de la liberté à Marsannay-le-Bois. Le tarif est fixé à 18€ (apéritif, repas, guinguette) Venez nombreux pour passer une bonne soirée et déguster le Beaujolais nouveau.

Dernière minute, à Messigny et Vantoux

De retour de sa tournée de Russie, où elle a enchanté le public, la chanteuse française internationale, Christelle LOURY vient présenter son spectacle "hommage à Edith PIAF" en l'église de Messigny le samedi 22 octobre à 20h30.

Entrée : 12 €. Réservations au **06 78 25 96 22** ou sur <http://chris-piaf.com/>